

Belgium-Namur: Electrical installation work

OJ S 108/2015 06/06/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: APP CHR Sambre et Meuse — site Meuse

Postal address: Avenue Albert 1e 185

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Pierre Debruyne

E-mail: pierre.debruyne@chr-namur.be

Telephone: +32 81726480

Fax: +32 81726499

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.chrn.be>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Hôpital

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Aménagement hôpital de jour chirurgical au B3 — lot 4 électricité.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: APP CHR Sambre et Meuse, site Meuse, Avenue Albert 1e 185 à 5000 Namur.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Aménagement hôpital de jour chirurgical au B3 — lot 4 électricité.

II.1.6. CPV code(s)

45310000 Electrical installation work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 290 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement [5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure].

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 20 §§1 et 1/1 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et certains marchés de travaux, fournitures et de services et articles 61 à 66 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent dont il résulte que le soumissionnaire:

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux,
- n'est pas en état de faillite ou de liquidation,
- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire,
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

Une attestation prouvant que le soumissionnaire est en règle quant au paiement de ses cotisations de sécurité sociale.

En application de l'art. 63 de l'AR du 15.7.2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les comptes annuels ou les comptes annuels déposés les plus récents, lorsque la législation du pays où est établi le soumissionnaire en prescrit le dépôt, attestant la santé financière du soumissionnaire.

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles:

Travaux des 3 dernières années: minimum 3 chantiers de taille identique, à prix identique et dans un environnement identique (type opératoire) au présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required: Voir informations ci-dessus;

Agrégation requise: P1 (installations électriques des bâtiments (groupes électrogènes, équipements de détection d'incendie et de vol, télétransmissions et de téléphonie mixte), classe 5.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Une liste des noms et qualifications professionnelles appropriées des personnes chargées de l'exécution du marché.

La preuve de l'inscription du candidat ou soumissionnaire au registre professionnel ou de commerce, conformément aux conditions prévues par la législation du pays où ils sont établis.

La preuve est apportée par une attestation ou, à défaut, par une déclaration sous serment.

Une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, cette liste étant appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations sont émises et signées par l'autorité compétente. Lorsque le maître d'ouvrage est une personne privée, elles le sont par celui-ci. À défaut, une simple déclaration de l'entrepreneur est admise. Elles indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces attestations sont transmises directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente:

— travaux des 3 dernières années: minimum 3 chantiers de taille identique, à prix identique et dans un environnement identique (type opératoire) au présent marché.

Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur disposera pour la réalisation du marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur et l'importance du

personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années.

L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés à l'entreprise, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution des travaux.

Un certificat VCA (LSC — liste de contrôle sécurité, santé et environnement entreprises contractantes) attestant que l'entrepreneur satisfait aux exigences minimales en matière de sécurité, santé et environnement, ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Voir informations ci-dessus;

Agréation requise: P1 (installations électriques des bâtiments (groupes électrogènes, équipements de détection d'incendie et de vol, télétransmissions et de téléphonie mixte), classe 5.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015072

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 29.7.2015

Payable documents: yes

Price: 145,00 EUR

Terms and method of payment: CSCH et plans;

Les documents du marché (cahier spécial des charges) sont à retirer au service technique — secrétariat — bloc AT — niveau 2. Pas d'envoi postal.

Avenue Albert 1er 185 à 5000 Namur et uniquement contre preuve de paiement via virement au préalable sur le compte BE66 0910 1176 7543 — BIC GKCCBEBB.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.7.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 30.7.2015 - 10:00

Place:

Salle Léonard de Vinci — module B — bloc AC — niveau -1.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Visite du site requise:

Visites du site avec prise de RDV obligatoire auprès du secrétariat technique du CHR Namur (+32 81726484 et +32 81726480) de les mercredis 10, 17 et 24 juin et les mercredis 1 et 8.7.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.6.2015